

# Mon école en chantier

: animations et visites !

Alexandra Martineau  
Direction Energie Grand Poitiers

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine



# Contexte du projet

L'école élémentaire Simone Veil, située sur la commune de Buxerolles (Vienne) et d'une superficie de 950 m<sup>2</sup> fait l'objet d'une rénovation.

La rénovation énergétique de leur école est **une chance unique** de pouvoir transmettre aux enfants les enjeux écologiques et environnementaux de manière ludique !



# Motivations du projet

## Enjeux

- Aborder les différentes sources d'énergies
- Transmettre les notions clés liées à la sobriété énergétique et environnementales

## Idées novatrices

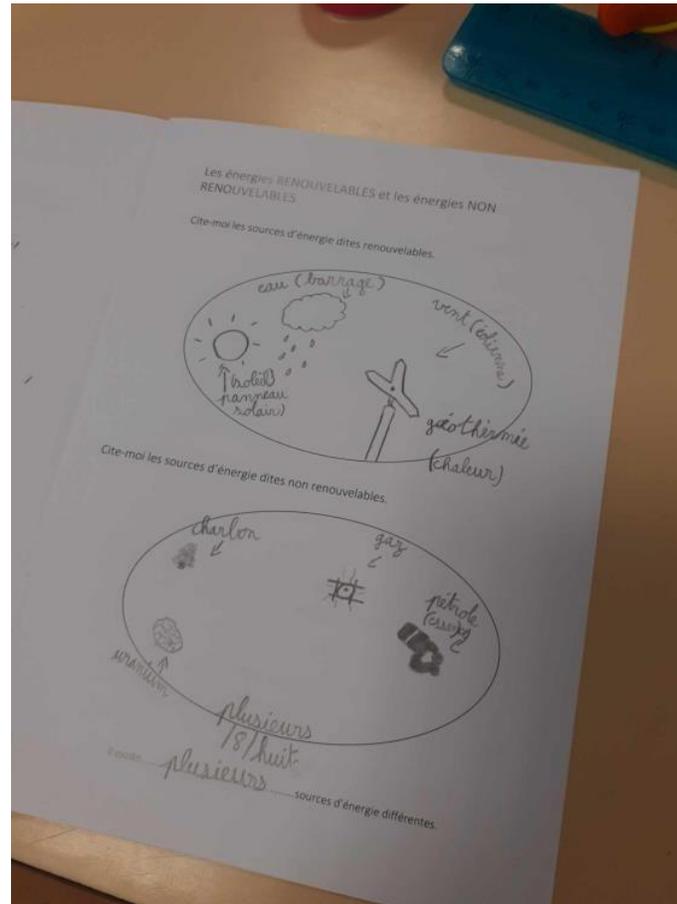
- Utiliser le chantier de l'école comme support pédagogique
- Forger une image mentale solide pour un meilleur apprentissage

## Actions menées

- Animation en classe (45 mins, « C'est quoi l'énergie ? »)
- Visite de chaufferie (30 minutes)
- Visite de chantier (45 minutes avec des activités)

# 1<sup>e</sup> Action : Animation « C'est quoi l'énergie ! » 💡

Sur les livrets :  
On dessine les différences sources d'énergies. 💡



On a appris de nouveaux  
mots, des notions, des concepts sur  
l'énergie ! 🧑📖



## 2<sup>e</sup> Action : La visite de la chaufferie !

Attention, on respecte les règles de sécurité.

A la découverte des différents organes de la chaudière, à quoi servent tous les tuyaux et comment le chauffage arrive jusqu'aux radiateurs dans les classes ! 🧑



# 3<sup>e</sup> Action : La visite de chantier ! 🚧

Attention, on respecte les règles de sécurité.



Ca va servir à quoi la paille hachée ?

# Les protocoles de sécurité dans le cadre de visites d'usagers, d'enfants...

## Visite de la chaufferie.

-> Respect du protocole de visite en 3 étapes :

Etape 1 : Pré-visite de repérage de la chaufferie (ou autre installation technique) avec le maître d'ouvrage et/ou avec l'exploitant de l'installation

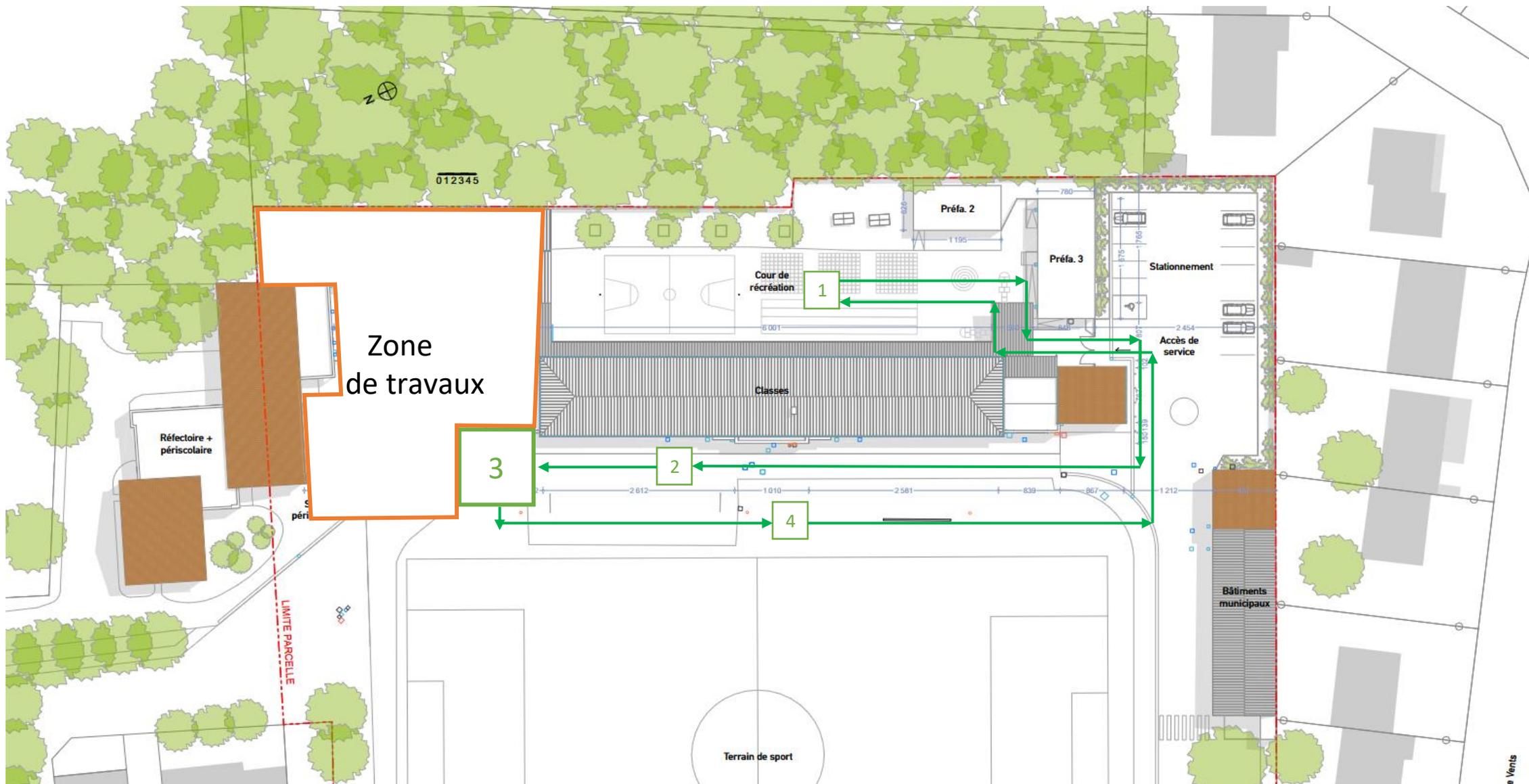
Etape 2 : Contrôle des paramètres de sécurité de la chaufferie (ou autre installation technique) avant la visite de chaque groupe

Etape 3 : Réalisation de la visite avec encadrement de 2 adultes au minimum, présentation des consignes de sécurité à chaque groupe

## Visite du chantier.

Organisation, recommandations et points de vigilance pages : 8 -12

# Visite de chantier 17/04/25 - classes cycle 2 et 3 - sens de circulation



1 Départ de la visite

2 Cabane de chantier –  
présentation des échantillons

3 Point sécurisé travaux –  
Explication des travaux en cours

4 Point géothermie –  
Explication de la géothermie si trou  
de forage accessible et identifié

## Visite de chantier 17/04/25 - classes cycle 2 et 3 - détail organisation, recommandations et points de vigilance

La commune de Buxerolles soutenue par l'équipe pédagogiques de l'école et accompagnée dans sa démarche par Grand Poitiers, souhaite organiser une visite du chantier de rénovation de l'école pour les 8 classes de cette dernière. Afin de faciliter cette démarche, pertinente en terme de sensibilisation et de pédagogie, il a été prévu de concentrer les visites sur la date du 17/04/2025. **Les 8 classes effectueront donc par rotation de 30 minutes, le circuit de visite tel que défini sur la diapositive n°1.**

Chaque classe encadrée par sa ou son enseignant.e et accompagnée par une animatrice et un animateur de Grand Poitiers partira du point **n°1** situé dans la cour de l'école. Chaque groupe se déplacera jusqu'à la cabane de chantier (point d'étape **n°2**) afin d'avoir une présentation des échantillons de produits utilisés pour la rénovation de l'école et une explication vulgarisée de cette dernière. Pour ce faire, il est demandé que les échantillons fournis par les entreprises soient bien positionnés dans la cabane de chantier et que cette dernière soit accessible sur la journée au créneau de visite et propre. Grand Poitiers mettra à disposition, en partenariat avec ODEYS, une mallette présentant des échantillons de plusieurs exemples de matériaux biosourcés, dont la paille hachée en provenance de la coopérative locale IELO. Dans l'intérêt de la visite et afin de mettre en valeur les produits utilisés ainsi que le savoir-faire des entreprises retenues pour les travaux, il est vivement souhaité que ces dernières puissent mettre à disposition leurs propres échantillons de produit au niveau de la cabane de chantier. Sans échantillons à montrer aux enfants, la visite perdra de son intérêt.

Une fois les explications données et les échantillons montrées, si les conditions météo le permettent (pluie prévue sur la journée avec averses), chaque groupe se dirigera vers le point d'étape **n°3** afin de pouvoir observer le chantier et poser des questions. **Une attention particulière sera apportée à ce passage de la visite en termes de sécurité.** En effet, il est demandé à ce que le point d'étape n°3 soit constitué **d'une zone dégagée et sécurisée** pour que le groupe d'enfants puisse observé ce qui a déjà été réalisé et ce qui est en cours de réalisation de façon sécurisée. Il est donc demandé que **la zone soit bien dégagée sur l'ensemble de la journée et que chaque entreprise présente sur place face preuve d'une attention particulière concernant la sécurité du site.**

Enfin, toujours en fonction des conditions météorologiques, **le circuit de visite se conclura par le point d'étape n°4** où il sera expliqué aux enfants comment l'école sera chauffée grâce à la chaleur de la terre. **En fonction de la praticité du terrain**, le retour au point d'étape **n°1** se fera soit en passant sur le terrain de foot, soit en restant du côté du cheminement en gravier. Les 8 groupes se succéderont ainsi sur l'ensemble de la journée, selon le planning décrit à la page suivante.

## Visite de chantier 17/04/25 - classes cycle 2 et 3 - détail organisation, recommandations et points de vigilance

Le planning de ce temps d'animation est le suivant :

- **8h30** – arrivée M. Levray (Grand Poitiers) afin d'organiser la présentation des échantillons au niveau de la cabane de chantier et pour évaluer la praticabilité du parcours. Si le temps le permet (peu de pluie), il est demandé à ce qu'une table soit mis à disposition à l'extérieur de la cabane de chantier pour disposer les échantillons. Cela évitera à l'ensemble du groupe de devoir monter dans la cabane. Si le temps ne le permet pas (averses trop importantes), les échantillons seront alors disposés dans la cabane de chantier.
- **9h15 -9h45** : visite de la classe CM1/CM2
- **9h45-10h15** : visite de la classe CE2
- **10h40- 11h10** : visite de la classe CM1
- **11h10 - 11h45** : visite de la classe CM2

Pause méridienne

- **14h - 14h30** : visite de la classe CP
- **14h30 - 15h** : visite de la classe CP/CE1
- **15h15 - 15h45** : visite de la classe CE1/CE2 B
- **15h45 - 16h15** : visite de la classe CE1/CE2 A

### Recommandations et points de vigilance :

- ✓ Demander aux parents des enfants de prévoir une tenue adaptée en fonction de la météo annoncée. Des photo pourront être prises pendant la visite donc demander également aux parents une autorisation de droit à l'image.
- ✓ Afin de faciliter la communication et l'adaptation le jour J, il est demandé à **chaque entreprise présente de communiquer à M. Levray, le nom et le contact d'un référent pour la journée (chef de chantier, chef d'équipe, etc.),**
- ✓ Dans la mesure du possible, le chantier doit être « ordonné » (pas d'outils, de produits dangereux accessibles ou de véhicules sur le chemin identifié de circulation) et accessible sur le parcours identifié,
- ✓ Ne pas hésitez à faire remonter à M. Levray toutes observations qui permettraient de faciliter le déroulement de cette journée dédiée à la sensibilisation des enfants à la découverte des métiers du bâtiments,
- ✓ Grand Poitiers se réserve le droit d'annuler la visite du chantier si les conditions météorologiques rendent trop impraticable le déplacement sur le chantier,

## Visite de chaufferie (ou autre installation technique) - classes cycle 2 et 3 - protocole de sécurité en 3 étapes

Le présent protocole de sécurité est défini afin d'assurer la sécurité des groupes dans le cadre d'un temps d'animation visant à visiter une installation technique de type chaufferie ou équivalent (sous-stations, installations techniques, etc.). Le respect de chacune des étapes du présent protocole de sécurité **est obligatoire**. Si une des étapes ne peut être réalisée, alors le temps d'animation ne peut pas être organisé!

### **Etape 1 – Pré-visite de repérage et de contrôle :**

- ✓ Une pré-visite de la chaufferie (ou de l'installation technique objet de l'animation) est organisée avec le **Maître d'Ouvrage** (service technique) et/ou **l'Exploitant de la chaufferie**. Lors de cette visite, sont vérifiés et repérés les points suivants :
  - **L'accès à la chaufferie** (ou à l'installation technique objet de l'animation) : accès de plain-pied, présence d'un escalier sécurisé, identification de la chaufferie, présence de porte coupe-feu, etc.
  - **L'espace en chaufferie** : possibilité d'accueil d'un groupe/d'une classe, possibilité de circuler autour de l'installation, possibilité de définir des zones sécurisées où placer le groupe, identification d'un cheminement d'évacuation
  - **Les éléments de sécurité obligatoire de la chaufferie** (ou de l'installation technique objet de l'animation) : présence d'une porte coupe-feu, présence d'un extincteur contrôlé et adapté, présence d'une ventilation traversante fonctionnelle (VB-VH), présence de calorifuge sur les tuyauteries de chauffage (optionnelle mais fortement recommandé), vérification des contrôles de maintenance obligatoires au travers du contrôle du livret de chaufferie, etc.
- ✓ La pré-visite est réalisée par un.e technicien.ne de l'organisme en charge de l'animation ayant les connaissances nécessaires pour évaluer les points énoncés, accompagné.e d'un.e animateur.trice (si personne différente). A défaut, la pré-visite est réalisée par un.e technicien.ne travaillant pour le Maître d'Ouvrage et/ou l'Exploitant. Si le.la technicien.ne de l'organisme ne peut-être présent.e le jour de la visite (étape 2 et 3), le.la technicien.ne officiant pour le Maître d'Ouvrage et/ou l'Exploitant doit alors être nécessairement présent.e.

### **Etape 2 – Contrôle des paramètres de sécurité de la chaufferie (ou de l'installation technique objet de l'animation) avant la visite de chaque groupe :**

- ✓ Le jour de l'animation, **avant la visite de chaque groupe**, le technicien.ne présent.e réalise un contrôle de sécurité. Il.elle vérifie à nouveau :
  - **Les conditions d'accès à la chaufferie** (ou à l'installation technique objet de l'animation) : vérification du cheminement du groupe, de l'accès, balisage si nécessaire, etc.
  - **L'espace en chaufferie** : vérification du circuit de déplacement et/ou des zones sécurisées où placer le groupe, balisage si nécessaire et repérage et identification des zones à risques (ex : fosse d'une pompe de relevage), vérification du cheminement d'évacuation

## Visite de chaufferie (ou autre installation technique) - classes cycle 2 et 3 - protocole de sécurité en 3 étapes

### Etape 2 – Contrôle des paramètres de sécurité de la chaufferie (ou de l'installation technique objet de l'animation) avant la visite de chaque groupe :

- **Les éléments de sécurité obligatoire de la chaufferie** (ou de l'installation technique objet de l'animation) : vérification de la présence d'une odeur spécifique (ex : odeur de gaz dans une chaufferie), vérification de la bonne ventilation, vérification de la non présence de monoxyde de carbone, vérification de la température des composantes de l'installation (ex : vérification de la température de surface de la chaudière ou des tuyauteries pour écarter un risque de brûlure – recours à la caméra thermique), vérification de la présence de tous les organes de sécurité obligatoires, etc.
- ✓ Si un seul des éléments vérifiés apparaît comme non conforme ou insuffisamment sécurisé -> **annulation et report de la visite.**
- ✓ Si aucun.e technicien.ne ne peut être présent.e le jour de l'animation -> **annulation et report de la visite.**

### Etape 3 – Réalisation de la visite :

- ✓ Avant la réalisation de la visite, le/la technicien.ne énonce **les règles de sécurité à impérativement respecter sous risque d'exclusion :**
- Une chaufferie (ou l'installation technique objet de l'animation) n'est pas une aire de jeu! C'est un lieu pouvant présenter des risques si l'on ne respecte pas les règles de sécurité,
  - **Il est strictement interdit** : de toucher aux éléments composant la chaufferie sans accord préalable du technicien.ne, de courir/chahuter/pousser/se disperser/crier/désobéir/faire l'idiot.e ou le/la malin.e/etc. du début à la fin de la visite, de jouer au héros.ine, d'avoir un comportement irrespectueux, d'avoir un comportement dangereux envers soi ou les autres de manière générale
  - **Durant l'intégralité de la visite** : le groupe se déplace en rang et en ordre suivant les instructions du technicien.ne, le groupe est encadré par 2 adultes au minimum (3 étant mieux pour encadrer une classe), le/la technicien.ne se déplace toujours à la tête du groupe lors de l'accès à la chaufferie et contrôle toujours la fermeture de l'installation entre deux groupes, etc. Il est rappelé in-situ les conditions d'évacuation du local technique en début d'intervention,

-> **En cas de non respect des règles, l'élément perturbateur est alors exclu de la visite et raccompagné, par exemple, dans sa classe par le maître ou la maitresse. Aucune dérogations à ces règles ne peut être appliquée.**

**Enfin, le présent protocole doit faire l'objet d'un processus d'amélioration continue de la part de l'organisme en charge de l'animation**

## Visite de chantier 17/04/25 – classes cycle 2 et 3 – détail organisation, recommandations et points de vigilance

### L'équipe de Grand Poitiers :



#### **Alexandra Martineau**

Conseillère et Animatrice en Sobriété  
Énergétique  
Service d'Accompagnement et de  
Conseil en Energie des Commune  
[alexandra.martineau@grandpoitiers.fr](mailto:alexandra.martineau@grandpoitiers.fr)



#### **Romain Levray**

Technicien Energie  
Service d'Accompagnement et de  
Conseil en Energie des Commune  
[romain.levray@grandpoitiers.fr](mailto:romain.levray@grandpoitiers.fr)  
06 30 00 76 25

**GRAND POITIERS**

communauté urbaine

# Retour sur une rénovation énergétique et un projet pédagogique dans l'ère du temps !

L'école Simone Veil, entre cour et jardin.  
« Bâtir une école épanouissante et saine. »

Patrick Vettier (architecte)

Des matériaux biosourcés



Laine de bois



Paille hachée

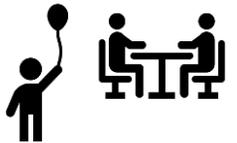
Partie extension : murs en bois, toitures végétalisées.

Préau : panneaux photovoltaïques.



Forage pour la géothermie

Coordination entre les acteurs :  
maîtrise d'œuvre, maîtrise  
d'ouvrage, équipe enseignante,  
parents, enfants... **car le chantier  
a lieu en site occupé !**



**Merci pour votre  
attention !**